

Questions essentielles pour un traitement sans faille de mon dossier :

- ✓1 Où est située ma parcelle ?
Quels plans dois-je fournir à ERDF ?
- ✓2 Quelle est la puissance de production ?
Typologie du branchement : monophasé ou triphasé ?

Documents à fournir :

- ✓ Le formulaire de demande de raccordement de la production
- ✓ Un plan de situation (cadastral) au 1/2000 avec l'échelle représentée
- ✓ Un plan de masse échelle : 1/200 ou 1/300 avec :
 - L' échelle, la boussole et les coordonnées x et y
 - Le(s) numéro(s) de parcelle(s) cadastrée(s)
- ✓ La copie de l'Autorisation d'Urbanisme délivrée par la commune
- ✓ Si le projet se situe dans une ZAC, PAE ou ZA, l'accord de l'aménageur sur la puissance.
- ✓ Le mandat et/ou l'autorisation (si le demandeur du raccordement n'est pas le client), dûment remplis et signés par les deux parties
- ✓ Des photos du coffret de raccordement porte ouverte et de l'environnement du disjoncteur (souhaitées)

Dossiers à télécharger sur :
www.raccordementelec.new.fr
www.erdfdistribution.fr



L'Essentiel

pour ma demande
de raccordement de production d'électricité



Puissance
inférieure
ou égale à
36 kVA

Et l'électricité vient à vous

**J'envoie ma demande
de raccordement électrique à :**

ERDF - ARE PACA Est
Avenue Edith Cavell - BP 60244
83418 HYERES CEDEX

Tél : 0820 031 922
erdf-areprod-inf36-pacaest@erdfdistribution.fr
Fax : 04 94 13 18 46

QUI FAIT QUOI?



Mon entreprise

1

• Je consulte le site www.raccordementelec.new.fr ou erdfdistribution.fr pour télécharger le dossier de demande de raccordement pour une installation de production d'électricité

2

• Je complète ** et j'envoie le dossier à l'adresse indiquée au recto de ce document par courrier ou par mail ou
• Je fais ma demande sur le site internet erdfdistribution.fr

4

• Je règle la proposition de raccordement (Le paiement de la proposition de raccordement conditionne le délai de raccordement)

6

• Je réalise les travaux qui m'incombent
• Je demande le CONSUEL (certificat de conformité) (mon installateur doit être présent à la mise en service)



3

• Le dossier est complet:
Etude et envoi de la Proposition De Raccordement (PDR) → étape 4
• Le dossier est incomplet:
Retour au client avec demande des pièces complémentaires → étape 2

5

• ERDF me contacte
• Engage la réalisation des travaux

7

• ERDF récupère les pièces nécessaires
• Procède à la mise en service

Délai indicatif *

10 jours ouvrés

12 semaines

10 jours ouvrés

(**) je peux utiliser les services d'un mandataire

(*) délai non contractuel donné à titre indicatif
ARE : Agence Raccordement Electricité